

ETUDES MALIENNES

Revue scientifique de l'Institut des Sciences Humaines

BAMAKO-MALI



ISSN : 0378-2034

Appel à soumission

N° 100 - décembre 2026

« Au prisme de la refondation et de la souveraineté. Comprendre le Sahel en transformation. »

La guerre en Libye et la chute de Kadhafi ont été suivies d'une crise sécuritaire sans précédent dans plusieurs États du Sahel. Malgré la mission sécuritaire onusienne « MINUSMA » et/ou les partenariats et le recours aux forces européennes pour le maintien de la paix, ces États n'ont pas réussi à juguler la crise sécuritaire qui a duré plus d'une décennie. L'extension de l'insécurité à plusieurs régions du Mali et à d'autres États (Burkina Faso, Niger, Bénin) avec ses lots de victimes humaines et de déplacés a été à l'origine des dénonciations de mauvaise gouvernance et des soulèvements populaires pour l'alternance politique. Plusieurs régimes dits démocratiquement élus ont été par la suite renversés au profit de la « restauration », de la « refondation » de la démocratie ou de la « révolution », un nouveau registre de vocabulaire assumé par des comités militaires puis par des transitions civilo-militaires. Ces transitions politiques sont apparues comme des structures d'opportunité pour des réformes majeures pouvant apporter une réponse efficace à la crise sécuritaire et redonner aux États en crise leur souveraineté.

Ce numéro thématique se veut une réflexion épistémologique sur les transformations politiques, économiques et sociales suite aux crises sécuritaires et de gouvernance au Sahel. Il offre un espace pour des contributions au débat sur la crise, la refondation et la souveraineté des États.

Les contributions doivent s'inscrire dans les axes thématiques suivants :

Axe 1 : Épistémologie et vocabulaires des transitions politiques

Axe 2 : Crises de démocratie et Dynamiques de refondation

Axe 4 : Réformes politiques et partenariats souverainistes

Axe 5 : Éducation, culture et valeurs au service de la souveraineté

Axe 6 : Patrimonialisation et mémoires en action : stratégies mémorielles, refondation nationale et recomposition du vivre-ensemble

Axe 7 : Imaginaires de la refondation et enjeux géopolitiques au Sahel

Axe 8 : Ressources et enjeux économiques de la refondation

Axe 9 : Nouvelles Technologies, réseaux sociaux et transformations souverainistes

Les dates

Lancement de l'appel à contributions : 30 mars 2026

Date limite de réception des articles et envoi aux instructeurs : 20 mai 2026

Pré-évaluation et retour aux auteurs : 31 mai 2026

Évaluation et notification de la décision aux auteurs : 31 juillet 2026

Date limite de réception des articles corrigés : 31 août 2026

Publication : 15 décembre 2026

Les adresses

Adresses de soumission : www.etudesmaliennes.ml / mlishumaines@msn.com

Contacts du Comité de rédaction : Dr N'Gna TRAORÉ, email : ngnatraore@gmail.com / ngna.traore@ish.edu.ml Whatsapp : (00223) 76 45 88 56;

Dr Mocktar KONÉ, email : moctar.kone@ish.edu.ml / moctarzeguere5@yahoo.fr, Whatsapp : (00223) 66 81 31 45

PROTOCOLE DE RÉDACTION

1. PRÉSENTATION

Les **ETUDES MALIENNES** est une revue semestrielle de sciences sociales et humaines qui publie des articles inédits consacrés à l'étude des sociétés humaines dans leur évolution. Les articles sont soumis en français.

Les articles soumis ne peuvent être proposés à une autre revue avant la décision du comité de rédaction qui doit parvenir à l'auteur dans un délai de deux mois. Les articles déjà publiés dans **ETUDES MALIENNES** ne peuvent faire l'objet de publication dans une autre revue.

2. NORMES DE REDACTION DES ARTICLES

Les articles soumis aux **ETUDES MALIENNES** doivent être originaux et ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure. Les articles soumis doivent respecter les critères suivants :

- la pertinence de la problématique et de l'approche théorique ;
 - la congruence entre la problématique et les analyses menées ;
 - la qualité de la rédaction (la clarté de la langue, l'accessibilité des propos, la cohérence de l'argumentation ou de la réflexion) ;
 - la qualité et la richesse de la documentation (références bibliographiques pertinentes et actualisées par rapport au domaine de réflexion concerné) ;

- pour les numéros thématiques, la conformité de la réflexion avec la problématique générale du thème ;
- le strict respect des normes éditoriales recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) et des normes typographiques des **ÉTUDES MALIENNES**.

3. PRÉSENTATION DES MANUSCRITS SOUMIS

Tout article proposé aux **ÉTUDES MALIENNES** doit avoir une longueur minimale de 7000 mots et une longueur maximale de 9 000 mots (caractères et espaces) et doit comporter en position liminaire un titre pertinent et précis, l'identité de l'auteur, son adresse de courriel et son institution de provenance.

Par ailleurs, deux résumés d'environ 250 mots chacun, l'un en français et l'autre en anglais, et 5 mots-clés pertinents (en français et en anglais) sont exigés. Les articles sont d'abord examinés par le secrétariat de la rédaction qui décide de les proposer ou non à des lecteurs anonymes.

A la lumière des observations des lecteurs, le comité de rédaction se réunit pour décider de la suite à réserver au texte : acceptation, demande de modification, rejet. La décision du comité de rédaction est transmise à l'auteur accompagnée d'une synthèse des discussions du comité de rédaction. Pour les textes destinés à la publication le comité de rédaction se réserve le droit d'apporter des modifications portant sur la forme. Les modifications de fond sont portées en collaboration avec les auteurs qui recevront dans tous les cas la version proposée au tirage.

4. STRUCTURE GENERALE DES ARTICLES

La revue **ETUDES MALIENNES** s'aligne sur les normes éditoriales du CAMES dont voici la substance : la structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente ainsi qu'il suit:

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1.; 1.1. ; 1.2. ; 2.; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

♦ Normes typographiques

Les articles sont composés sur traitement de texte WORD, police Times New Roman, taille de police 12 justifié et à interligne 1,15. Ils ne doivent comporter aucun caractère souligné. Les paragraphes débutent par un alinéa de 0,50 cm. Il n'y a pas d'interligne entre les paragraphes ni après les titres et les sous-titres.

♦ Notes de bas de page, cartes, photographies, graphiques et tableaux

Les notes en bas de page seront utilisées pour rajouter des informations ou des commentaires personnels et devront être rédigées en Times New Roman, taille de police 10, interligne simple. Elles répondent à une numérotation continue pour la totalité de l'article. Les cartes, photographies, graphiques et tableaux doivent être numérotés et leurs sources sont à préciser en bas. Il est recommandé, pour des raisons de logistique, de réduire autant que possible le nombre de cartes, de photographies, de tableaux et de figures complexes.

♦ Citations et références bibliographiques

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

Entre parenthèse : Nom de(s) l'auteur(s), année de publication numéro de la page.

Exemple : « 'L'alliance à plaisanterie' » bien connue entre Tarawure et Jara ne vaut que pour les Noka (Bâ et Daget, 1962 : 120).

Les références bibliographiques seront disposées en fin d'article, par ordre alphabétique des auteurs, pour chaque auteur dans l'ordre chronologique.

- Pour un article dans une revue

KONE Ibrahima, CISSE Boubacar, KEITA Mamadou, 2012, « Conflits fonciers en milieu dogon », *Etudes Maliennes* 76, p 25-50.

- Pour un ouvrage

SOW Moussa, 2011, les chefferies périphériques du royaume de Ségou. Essai en histoire sociale de pouvoirs satellites. Ed. Le Sahel, Bamako, 200p.

- Pour un chapitre d'ouvrage

KONE Félix-Yawaga, 2005, « la décentralisation à Katiola : jeux et enjeux » in FAY Claude (dir. ou éd), la décentralisation au Mali. L'Harmattan, Paris p160-200.

5. CONDITIONS DE SOUMISSION ET DE PUBLICATION

Par la soumission de son texte, l'auteur cède aux **ÉTUDES MALIENNES** le droit exclusif d'exploiter la propriété littéraire de ce texte. Cela comprend tous les droits d'édition sur tous supports. Toutefois, cette disposition ne s'applique pas aux manuscrits qui seraient refusés par le Comité scientifique.

Il est demandé une contribution financière de 50 000 FCFA aux auteurs dont les textes sont retenus pour la publication. Les modalités de versement de cette contribution sont précisées par mail à chaque auteur d'article retenu avant la publication du numéro concerné. L'auteur reçoit la version électronique (tiré à part) de son article. Chaque contributeur qui achète un exemplaire (à 5000 FCFA) du numéro de la revue **ETUDES MALIENNES** a droit à un deuxième exemplaire, autrement dit, « un acheté, un offert ».